

### L'Edito de Madame Le Maire



Chères Woignarusiennes, Chers Woignarusiens,

Dans le cadre de cet éditorial, je souhaite mettre en avant la tenue de la célébration commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 avec la participation en nombre des habitants et saluer tout particulièrement la présence des enfants de l'école Arc-en-Ciel, le projet pédagogique autour du devoir de mémoire initié par Madame MASSON, la Directrice.

Pour rester dans le champ de l'école Arc-en-ciel, nous avons plaisir à vous annoncer qu'au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), les services de l'État viennent de nous octroyer une subvention de 9 129 €, soit les 35 % du montant HT (26 083 €), pour l'acquisition de trois tableaux tactiles multifonctions, de six ordinateurs, de l'installation de la fibre à l'école et du réseau Wifi. À noter que ce dossier avait été déposé en décembre 2021.

Vous découvrirez entre autres dans ce bulletin notre marque de reconnaissance professionnelle envers Madame Véronique QUESNEL et Monsieur Alain HAMIOT qui viennent de faire valoir leurs droits à la retraite. De multiples événements illustrant la vie des associations y sont relatés, tout en présentant les manifestations prévues pour ce mois de décembre.

Je vous informe notamment que la distribution des colis aux aînés se déroulera le samedi 17 décembre, de 9h00 à 13 h 00, en salle de la mairie. Un café de bienvenue sera organisé.

Parallèlement, la traditionnelle cérémonie des vœux à la population a été fixée au dimanche 2023.

Au registre des dossiers en cours, à noter que le cabinet d'architecte missionné est venu présenter, ce 25 novembre, le pré-projet de réaménagement de la salle des fêtes (construite en 1989).

Parallèlement, l'équipe municipale participe aux réunions organisées par la Communauté de Communes des Villes-Sœurs sur le thème du Plan Local d'Urbanisme.

Prenez soin de vous et de vos proches .....

Madame Le Maire – Dominique MALLET – En ce 28 Novembre 2022.

## La cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918

Ce vendredi 11 novembre 2022 a eu, à n'en pas douter, une résonance toute particulière avec la participation d'une vingtaine d'enfants de l'école primaire. Ces derniers, accompagnés de leur Directrice – Mme MASSON et de D. LEDOUX – enseignante, ont effectué la lecture de deux lettres écrites lors de la bataille de Verdun, par Gaston Biron (voir plus bas), poilu. Puis chaque enfant a déposé une fleur au pied du monument et pris part au chant de la Marseillaise. Madame Le maire a livré le message de Madame La Secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire. Dans son allocution, M. Emmanuel NOIRET – Conseiller Départemental, a rappelé « combien la Somme a été profondément touchée par les combats de la **Première Guerre mondiale pour ne citer que la bataille de la Somme** de juillet à novembre 1916, les batailles de Picardie de mars à septembre 1918 », et qu'à l'Est du département, **le Circuit du Souvenir** honore la mémoire de tous les soldats de la **Première Guerre Mondiale** ».

Auparavant, le cortège, formé des membres de la section locale de l'UNC, des porte-drapeaux, des sapeurs-pompiers, de l'harmonie municipale, de la municipalité, de la population venue en nombre, s'était recueilli à la stèle des anciens combattants après le dépôt d'une gerbe et la lecture du discours du Président national de l'UNC.



Dépôt de fleurs par les enfants de l'école primaire



Interprétation de l'hymne national par les enfants de l'école primaire

Au monument, les membres de la section locale de l'UNC ont remis à M. Claude DEVILLERS la médaille officielle « Titre de reconnaissance de la Nation ».

Puis de retour à la salle des fêtes, des médailles internes : Mérite UNC ont été attribuées respectivement à :



De gauche à droite : Reynal DARGNIER (Président de l'UNC), Michel CAILLEUX - Mérite UNC bronze, Daniel TOULET - Mérite UNC bronze, Joël CLOZIER - Mérite UNC bronze et Claude DEVILLERS - Mérite UNC argent.

=====

### **Lettres de Gaston Biron, un poilu**

*Gaston Biron avait vingt-neuf ans en 1914. Pendant plus de deux ans de guerre, Gaston, qui ne cessait d'écrire à sa mère Joséphine, avait attendu en vain une permission qui ne venait pas. Et puis le grand jour vint, malheureusement chargé d'une épouvantable déception : à l'arrière, il arrivait que le spectacle de ces poilus arrachés à leurs tranchées dérange... Gaston était le fils d'une famille de sept enfants. Ses sœurs Berthe, Hélène, Blanche, Marguerite, Madeleine et Marie apprirent sa disparition à la fin de l'été : blessé le 8 septembre 1916, il mourut de ses blessures le 11 septembre 1916 à l'hôpital de Chartres.*

#### **Lettre 1 -** Samedi 25 mars 1916 (après Verdun)

*Ma chère mère,*

*[...] Par quel miracle suis-je sorti de cet enfer, je me demande encore bien des fois s'il est vrai que je suis encore vivant ; pense donc, nous sommes montés mille deux cents et nous sommes redescendus trois cents ; pourquoi suis-je de ces trois cents qui ont eu de la chance de s'en tirer, je n'en sais rien, pourtant j'aurais dû être tué cent fois, et à chaque minute, pendant ces huit longs jours, j'ai cru ma dernière heure arrivée. Nous étions tous montés là-haut après avoir fait le sacrifice de notre vie, car nous ne pensions pas qu'il fût possible de se tirer d'une pareille fournaise. Oui, ma chère mère, nous avons beaucoup souffert et personne ne pourra jamais savoir par quelles transes et quelles souffrances horribles nous avons passé. A la souffrance morale de croire à chaque instant la mort nous surprendre viennent s'ajouter les souffrances physiques de longues nuits sans dormir : huit jours sans boire et presque sans manger, huit jours à vivre au milieu d'un charnier humain, couchant au milieu des cadavres, marchant sur nos camarades tombés la veille ; ah ! j'ai bien pensé à vous tous durant ces heures terribles, et ce fut ma plus grande souffrance que l'idée de ne jamais vous revoir. Nous avons tous bien vieilli ma chère mère, et pour beaucoup, les cheveux grisonnants seront la marque éternelle des souffrances endurées ; et je suis de ceux-là. Plus de rires, plus de gaieté au bataillon, nous*

portons dans notre cœur le deuil de tous nos camarades tombés à Verdun du 5 au 12 mars. Est-ce un bonheur pour moi d'en être réchappé ? Je l'ignore mais si je dois tomber plus tard, il eut été préférable que je reste là-bas. Tu as raison de prier pour moi, nous avons tous besoin que quelqu'un prie pour nous, et moi-même bien souvent quand les obus tombaient autour de moi, je murmurais les prières que j'ai apprises quand j'étais tout petit, et tu peux croire que jamais prières ne furent dites avec plus de ferveur.

[...]

Ton fils qui te chérit et t'embrasse un million de fois.

Gaston

**Lettre 2** \_\_\_\_\_ Mardi 18 avril 1916

Ma chère mère,

Merci pour ta bonne lettre que j'ai bien reçue il y a quelques jours. [...] Nous sommes toujours à l'arrière dans le camp de Chalons où le bataillon se reforme, et nous avons bien besoin de ce repos, car les quinze jours que nous avons passés à Verdun nous ont plus fatigués et démoralisés que six mois de guerre de tranchées. Je suis heureux que la photographie que je t'ai fait parvenir par Blanche t'ait fait plaisir, c'est un bon petit souvenir, mais ce sera peut-être le dernier que tu auras de moi, car je ne te cacherai pas que, pour nous qui sommes parfois tant exposés, chaque fois que nous écrivons aux nôtres nous pensons toujours que c'est notre dernière lettre et pour quelques-uns c'est vrai chaque jour qui s'écoule. Jusqu'à présent, le hasard a favorisé la famille et, pour moi en particulier, j'ai pu au prix de combien de difficultés m'en tirer sans trop de bobos, mais tu le comprendras ma chère mère, il est presque impossible dans cette guerre interminable de sortir indemne pour celui qui est continuellement exposé et, tu le sais mieux que moi, il est peu de familles qui n'aient pas encore payé par un ou plusieurs deuils sont tribut à cette horrible guerre. La nôtre ne peut pas échapper à cette règle sans exceptions, aussi je ne t'étonnerai pas en te disant que j'ai depuis longtemps déjà fais le sacrifice de ma vie. J'attends simplement mon tour sans peur et je ne demande à la Providence qu'une chose, c'est de m'accorder cette dernière grâce: la mort plutôt qu'une horrible infirmité, conséquences de ces terribles blessures, dont nous sommes témoins tous les jours. Je sais bien qu'il est dur de mourir à trente ans en pleine jeunesse, alors qu'on vient de sacrifier au pays cinq des meilleures années de sa vie, mais que veux-tu, ma chère mère, la mort ne choisit pas, et quand on se trouve en pleine bataille, que le feu fait rage autour de soi, combien et combien qui tombent et qui comme moi n'ont rien fait pour mériter la mort.

Et puis je n'ai pas d'enfants, personne ne souffrira si je disparais, Blanche est encore jeune, elle peut se suffire à elle-même, je ne pense donc pas qu'elle soit malheureuse si je ne reviens pas. Voilà, ma chère mère, dans quel état d'esprit j'affronte le danger ; je t'assure que la mort ne me fait pas peur et si quelques fois dans mes lettres je laisse percer un certain découragement, je ne voudrais pas que l'on croie que c'est par peur. Si je suis démoralisé, c'est que je m'ennuie affreusement. Deux années de guerre, la souffrance, les privations et Verdun surtout m'ont tué. J'aurais bien voulu venir en permission avant de remonter aux tranchées, cela m'aurait fait du bien et c'eût été pour moi un grand bonheur de venir vous embrasser tous et de passer quelques journées avec Blanche mais, hélas ! Elles sont supprimées et on ne parle pas de les rétablir.

Dans quelques jours Pâques, mais pour nous ce sera un jour comme les autres. Nous aurons probablement une messe en plein air, et s'il fait beau beaucoup d'entre nous serons heureux d'y assister.

Si tu recevais des nouvelles d'André avant moi, sois assez gentille pour me le faire savoir. Adieu, ma chère mère, je t'embrasse un million de fois de tout cœur.

Ton fils qui te chérit

Gaston

=====

Dans le bulletin de Novembre 2020, nous avons relaté le travail de deux élèves de l'école Arc-en-Ciel en 2008, en mémoire de Monsieur Ernest FOURDRIN, né à Woignarue, décédé le 15/05/1915, à l'âge de 25 ans, à Vienne-Le-Château (51), lors de la bataille Argonne.

Dans cette édition qui se veut entretenir le devoir de mémoire, nous laissons Madame Laëtitia HAMIOT, vous conter l'histoire de trois de ses arrières-grands oncles, trois enfants du village, victimes de la grande guerre. Nous la remercions vivement pour cette contribution qui s'intègre avec un article publié le 8 août 2021, par l'association « De la Somme à Bellefontaine ».

## ILS AVAIENT 20 ANS EN 1914 – NARCISSE HAMIOT DE BRUTELLES ET WOIGNARUE

Né le 16 mai 1892, Narcisse Honoré HAMIOT est le fils de Narcisse Lucain HAMIOT et de Marie Catherine Eugénie DEFACQUE.

Narcisse père est originaire de Cambron près d'Abbeville et Eugénie de Brutelles, commune en partie installée dans le Hâble d'Ault, vaste polder gagné sur la mer au XVII<sup>e</sup> siècle par la mise en place de renclôtures puis, le siècle suivant, par la construction d'une digue de galets retirant tout caractère maritime aux terres de bas-champs devenant peu à peu cultivables.

C'est à Brutelette, lieu-dit situé entre Brutelles et Hautebut, hameau de Woignarue, dans les bas-champs entre Cayeux et Ault, que la famille HAMIOT s'installe en 1895.



Narcisse Lucain HAMIOT (29/10/1852-13/02/1937)



Marie Catherine Eugénie DEFACQUE (7/07/1853-entre 1920 et 1937)

Narcisse père, le chef de famille avait quitté son emploi d'homme d'équipe à la gare d'Abbeville pour venir s'installer dans le village de son épouse, à Brutelles, quelques années plus tôt. Si le premier enfant du couple, Eugène, est né à Abbeville en 1882, c'est à Brutelles que sont nés les suivants : Yvonne en 1885, Irénée en 1888, Amicie en 1891 et Narcisse en 1892. C'est à Brutelette, lieu-dit pourtant très proche de Brutelles mais rattaché administrativement à la commune de Woignarue comme le hameau voisin d'Hautebut, qu'est né le dernier enfant de la fratrie HAMIOT prénommé Paul, en 1895.

Même si la petite ferme est éloignée de toute agglomération, la famille ne vit pas en autarcie. Les enfants vont à l'école et à la messe dans le village de Woignarue, et les parents empruntent régulièrement avec leur charrette, la route de grande circulation, pour aller écouler les produits de la ferme et de la basse-cour sur les marchés de Saint-Valery ou de la Ville d'Eu. Le travail ne manque pas dans la ferme et aucun des enfants devenus adolescents ne part chercher un emploi ailleurs. La ferme des HAMIOT se développe.



Narcisse Eugène HAMIOT (26/02/1882 – 8/05/1915)

En 1907, Eugène, l'aîné de la fratrie, épouse Argentine BELBOUCHE, la fille d'un fermier de Brutelles. Il quitte la ferme familiale pour aller s'installer quelques centaines de mètres plus loin dans celle de ses beaux-parents située sur la Route de Saint-Valery. Il prend rapidement la tête de l'exploitation.



Narcisse Honoré HAMIOT (16/05/1892 – 22/08/1914)

Alors que ses deux frères aînés ont déjà terminé leur période de service militaire, c'est au tour de Narcisse HAMIOT (*filis*) de vivre l'épreuve du Conseil de Révision. A peine âgé de 20 ans, il se présente à l'hôtel de ville du bourg d'Ault pour connaître le sort que l'Armée lui réserve. Jugé apte au service armé, il est affecté au 120<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Péronne. Il prend le train à Lanchères, le 10 octobre 1913 pour rejoindre son unité. Le 120<sup>e</sup> venant de quitter ses locaux de la caserne Foy à Péronne, c'est à Stenay dans la Meuse que Narcisse est convoqué. L'Armée française s'est réorganisée et a augmenté la présence des effectifs positionnés près des frontières de l'Est de la France.

La guerre est imminente. La déclaration de guerre de l'Autriche-Hongrie à la Serbie, le 28 juillet 1914, entraîne les autres pays des deux alliances qui s'étaient constituées dans un conflit à minima européen.

En France, le 1<sup>er</sup> août, le gouvernement décrète le début de la mobilisation générale au lendemain. Narcisse est déjà dans l'Est de la France. Ses deux frères aînés, Eugène et Irénée sont rappelés. Irénée rejoint le 2 août le 128<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie à Abbeville. Eugène le rejoint neuf jours plus tard, quittant sa famille et son épouse, Argentine, enceinte de leur quatrième enfant.

Paul HAMIOT, le dernier fils de la fratrie est encore trop jeune pour être mobilisé. Il sera appelé le 18 décembre 1914.

La femme de Brutellette va vivre au ralenti pendant toute la Grande Guerre. Les quatre fils sont à la guerre.



Narcisse Irénée (4/08/1888 – 13/09/1914)

Le 22 août 1914, Narcisse HAMIOT connaît l'épreuve du feu. Le 120<sup>e</sup> RI est en Belgique pour tenter d'en déloger les troupes allemandes. Le régiment est décimé. Près de deux cents jeunes hommes de la Somme perdent la vie dans le petit village de Bellontaine. Narcisse HAMIOT ne reverra plus jamais le Hâble d'Ault. Il a été tué.

Quelques jours plus tard, Irénée HAMIOT, son frère, meurt dans les terribles combats que mène le 128<sup>e</sup> RI près de Maurupt-le-Montois dans la Marne.

Eugène, le frère aîné, est évacué début janvier 1915 pour pieds gelés. Dans un hiver particulièrement rigoureux, il n'y a pas que les balles et les obus qui tuent ou font souffrir dans les tranchées de la forêt d'Argonne! Rentré au dépôt après une période de convalescence, Eugène doit rejoindre le front en renfort. Le 8 mai 1915, il voyage dans le train dont l'arrivée à Nevers est prévue à 7h46. Eugène ne verra jamais Nevers. Le train subit un grave accident. Il figure au nombre des victimes. Mort d'un accident ferroviaire en service commandé, Eugène sera reconnu « Mort pour la France », comme le seront également ses deux frères cadets.



Le jeune Paul HAMIOT, le plus jeune de la fratrie, après quelques mois d'instruction militaire au 8<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie rejoint le front au printemps 1915 à proximité de Verdun. Peu de temps après son arrivée, le 5 mai 1915, il est capturé par les Allemands au Bois d'Ailly et envoyé en Allemagne comme prisonnier de guerre au camp de Würzburg en Bavière (le 29 mai 1915). Paul n'est rapatrié que le 19 décembre 1918. Paul est le seul garçon survivant de la fratrie Hamiot : la captivité lui sauva probablement la vie. Ses trois frères sont morts. Narcisse et Eugénie ne voient revenir que le petit Paul. Leurs trois autres garçons ne vieilliront jamais.

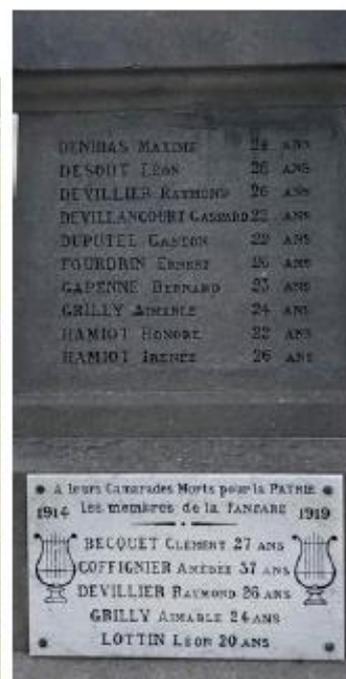
Démobilisé en avril 1919, Paul rejoint la ferme de ses parents à Brutelette dont il prend la direction avec leur aide. Paul épouse Blanche Devillers, originaire d'Hautebut, avec laquelle il a trois enfants, Pierre, André et Guy. Trois garçons heureusement trop jeunes pour être mobilisés en 1939. (Pierre HAMIOT aura 11 enfants avec Mauricette DOUDOUX : Serget, Yves, Yvette, Maryvonne, Yvont, Marcel, Jean-Pierre, Suzanne, Geneviève, Jean-Paul et Alain et André HAMIOT aura 5 enfants avec Noëlla DESENCLOS : Serge, René, Nicole, Claude et Georges : 8 d'entre eux habitent toujours la commune).



Mariage de Nicolas Paul HAMIOT (10/01/1895–1/07/1983) et Blanche Marie Rose DEVILLERS (18/02/1899–7/02/1985) le 29/04/1920

La famille quitte la ferme de Brutellette pour une autre, beaucoup moins isolée, située dans le hameau d'Hautebut (216 route d'Eu). Le vieux Narcisse y vivra jusqu'à la fin de sa vie, entouré par l'amour des membres de la famille du seul fils qui lui reste.

A quelques kilomètres de là, à Brutelles, Argentine Veuve Eugène HAMIOT continue d'exploiter la ferme, aidée par ses quatre enfants, Georges, Georgette, Raoul et Paulette, la petite dernière, qui n'a pas eu la chance de connaître son père.



A GAUCHE : Monument aux morts de Brutelles portant le nom des trois frères HAMIOT. A noter qu'Honoré est inscrit sous le prénom de Narcisse, son premier prénom de l'état-civil. Les frères portaient d'ailleurs, tous les trois, le prénom de leur père, Narcisse, comme premier prénom.

AU CENTRE : Narcisse Honoré HAMIOT repose au cimetière militaire de Bellefontaine en Belgique.

A DROITE : Monument aux morts de Woignarue – contrairement à Brutelles, c'est le prénom d'Honoré qui a été inscrit.

Les noms des trois frères HAMIOT sont inscrits sur le monument aux morts de Brutelles, Irénée et Narcisse y étant nés et Eugène y habitant quand la guerre a été déclarée. Le nom d'Eugène est également inscrit sur le monument d'Abbeville, la ville la plus importante de l'Ouest du département, sa commune de naissance. Enfin, sur le monument de Woignarue, dont dépend le lieu-dit de Brutelette, ont été gravés les noms d'Irénée et d'Honoré, ainsi que sur la plaque commémorative à l'intérieur de l'église de Woignarue.

La famille HAMIOT était une famille de fermiers. Une famille de gens simples qui voulaient simplement vivre et cultiver la terre des bas-champs, entre Brutelles et Woignarue. Une famille qui a payé un bien lourd tribut à la guerre et dont l'histoire reste à jamais associée à celle de la Grande Guerre.\*

*Lionel JOLY et Xavier BECQUET*

(Après avoir pensé pendant plusieurs années que le prénom usuel de Narcisse Honoré HAMIOT était Honoré (comme écrit dans certains documents d'archives et sur le monument aux morts de Woignarue), nous savons maintenant, grâce à l'aide de son arrière-petite-nièce, Laëtitia HAMIOT, que le prénom usuel de Narcisse Honoré était Narcisse. C'est ainsi qu'il signait les cartes envoyées à ses parents quand il effectuait son service militaire à la caserne de Stenay où se trouvait le 120e RI au début de l'année 1914. Il n'y a donc plus aucun doute. Merci à elle.)

« De la Somme à Bellefontaine – 22 août 1914 » – recherche collaborative 1891, 1892, 1893 – Département Somme. Jean-Claude MAISON a réalisé la collecte de données pour les communes de Woignarue et de Brutelles.

*Article écrit par l'association « De la Somme à Bellefontaine » publié le 8 août 2021 (photos et compléments en italique recueillis dans les archives familiales par Laëtitia HAMIOT)*

*\*En complément à l'article de l'association, Narcisse et Eugénie ont en plus de leurs trois fils, également perdu une de leur fille Amicie HAMIOT, victime indirecte de la Grande Guerre, décédée le 5/02/1918 d'une maladie pulmonaire pour faute de soins.*

*Après la guerre, Yvonne, veuve avec deux enfants à charge se remariera avec son beau-frère Auguste LECLERCQ (lui-même veuf de sa sœur Amicie) le 18/10/1919, ensemble ils auront deux enfants Ida LECLERCQ (épouse LEUILLIER) née le 12/02/1920 (qui nous quitta en début d'année à l'âge 102 ans) et Pierre LECLERCQ né le 23/01/1923. Yvonne s'éteindra à l'âge de 48 ans.*



Marie Alice Amicie HAMIOT (13/11/1890 – 5/02/1918)

*Ainsi que leur beau-fils Camille VASSEUR, le mari de leur autre fille Yvonne HAMIOT, tué par l'ennemi le 14/07/1917 sur le plateau de Craonne dans l'Aisne, laissant deux orphelins Odette VASSEUR (épouse SOCHA) qui avait à peine 6 ans et René VASSEUR alors âgé de 3 ans.*



Eugénie Yvonne HAMIOT (27/01/1885 – 18/09/1933) et Alphonse Charles Camille VASSEUR (19/08/1886 – 14/07/1917) avec leurs 2 enfants Odette et René

*Je tiens à remercier chaleureusement l'association « De la Somme à Bellefontaine » qui m'a permis d'apprendre l'histoire de ma famille pendant la Grande Guerre et de découvrir ô combien plus encore ! Laëtitia HAMIOT*

*Vous pouvez découvrir le parcours de centaines de jeunes soldats de la Somme disparus au cours de la Première Guerre Mondiale sur le site internet de l'association : <https://somme-bellefontaine.fr/>.*

*Plusieurs expositions et conférences auront également lieu dans la région prochainement :*

*25 mars 2023 - conférence « Ils avaient 20 ans en 1914 » à Saint-Valery-sur-Somme*

*01 et 02 avril 2023 – exposition « Ils avaient 20 ans en 1914 » à Mons-Boubert*

*03 et 04 juin 2023 – exposition « Ils avaient 20 ans en 1914 » à Mers-les-Bains (avec conférence le 02 juin à 18h)*

## A la rubrique de derniers travaux réalisés

A l'école Arc-en-Ciel, le remplacement de la porte d'accès à la chaufferie vient d'être effectué. Cette réalisation vient clore un dossier déposé auprès du département et pour lequel nous avons perçu une subvention de 14 406 € ((30 % du montant HT de 48 020 €) pour mener à bien divers travaux d'entretien du bâti communal tels le remplacement de menuiseries extérieures aux bâtiments communaux (école, mairie, deux portes sectionnelles aux bâtiments techniques), la réfection d'un « bout de toiture » à la salle des fêtes, le remplacement d'une chaudière et de bornes incendie sur le territoire communal.



Avant : porte en bois



Après : porte métallique

## Autres Expressions de la vie communale



Le pignon de la mairie, exposé Nord-Est, arbore dorénavant une fresque d'envergure qui représente le paysage du Hâble d'Ault, au coucher de soleil, et bâtiment oblige, la Marianne figure symbolique de la République française.

La réalisation revient au graffeur Johann Grenier, alias Made In Graffiti, bien connu dans la région et dont le talent n'est plus à démontrer. Le conseil municipal avait auparavant validé ce projet et nous pouvons dire que de l'esquisse au produit fini, il n'y a qu'un trait de peinture !

Cet évènement a largement fait écho au-delà du territoire communal.

Parmi les étapes :



### **Le départ à la retraite de deux agents communaux : Véronique QUESNEL et Alain HAMIOT**

Sympathique manifestation organisée **ce vendredi 4 novembre** à la salle Charles Lecat en l'honneur de Véronique QUESNEL et d'Alain HAMIOT – tous deux agents communaux - dans le cadre de leur départ à la retraite.

Véronique QUESNEL a été recrutée le 30/07/2002 sous le mandat de Didier CARU. Son service était dévolu à l'entretien des locaux (école, salle des fêtes, mairie) ainsi qu'à la cantine scolaire. Madame Le Maire a rappelé les qualités de service de Véronique et a tout particulièrement souligné le travail méticuleux réalisé. Ainsi s'achèvent un parcours professionnel de 20 ans parmi notre collectivité.

Alain HAMIOT quant à lui, a fait son entrée le 01/09/1997 sous le mandat de Claude DEVILLERS. Ce dernier a notamment rappelé le contexte de son recrutement : « une candidature parmi 23 postulants ».

25 années se sont ainsi déroulées durant lesquelles ses savoir-faire dans de nombreux domaines dont la menuiserie (les abris de bus, les boîtes à livres, les décorations de Noël, l'armature en bois conçue (en 2008) pour éviter l'effondrement de l'arc triomphal de l'église, avant sa réfection), l'isolation, sans oublier l'entretien des espaces verts ont été hautement appréciés.

Outre ces aspects professionnels, ses qualités relationnelles ont été largement mises en avant.

Cette réception s'est déroulée en présence des élus actuels et anciens, de leurs collègues de travail, des membres de leur famille, de l'équipe enseignante de l'école Arc-en-Ciel, de présidents d'association, .....



Véronique QUESNEL et Alain HAMIOT entourés de leurs présents



Madame Le maire, les deux récipiendaires et Messieurs Hénocque et Devillers en leur qualité de maires honoraires

## Retour sur des manifestations organisées par les associations

### Concert d'automne de l'harmonie municipale, le samedi 22 octobre 2022

Réunir le temps d'un concert John Moss, Tomaso Albinoni, Ennio Morricone, Mickaël Jackson, André Waignein, Nicolas Sirkis, Kenny Loggins, ..... telle a été la prouesse réussie par les membres de l'harmonie municipale de Woignarue-Ault, ce samedi 22 octobre, en l'église Ste Marie Madeleine. Les virtuoses ont évolué sous la direction conjointe de Lionel Palandre et Joël Rogge ; et ce à la grande satisfaction d'un public conquis.



## Soirée Couscous du COW Football du samedi 29 octobre 2022



A la grande satisfaction des membres du COW Football, plus de 50 convives ont participé à la soirée Couscous, organisée à la salle Charles Lecat.



**Par l'association des Parents d'Élèves**



### La Fête d'Halloween du Samedi 29 octobre

C'est avec un peu d'avance que la chasse aux bonbons d'halloween a été organisée. Ainsi, une quarantaine de monstres ont défilé dans les rues et dévalisé les Woignarusiens de leurs sucreries.

Nous avons changé le parcours de passage cette année. Nous n'avons pu faire toutes les rues et nous présentons de monstrueuses excuses auprès de ceux qui ont attendus en vain notre passage ... les petites sorcières et autres dragons ont de petites jambes mais de grands estomacs ; ils ne pouvaient pas rater le goûter !

Merci encore de votre contribution ainsi qu'aux parents accompagnateurs.





### Soirée Beaujolais du vendredi 18 novembre

Nous avons fêté l'arrivée du Beaujolais Nouveau avec vous et cela a été une réussite !

Vous étiez nombreux, petits et grands, à venir déguster notre fameux camembert rôti et à vous dépenser sur la piste de danse.

Nous vous remercions pour votre venue, habitués et nouveaux-venus, et attendons vos retours sur cette soirée. L'équipe de membres et bénévoles a été dynamique et motivée dans la préparation, lors de la soirée et après.

Merci à toutes et tous.

Madame Gaëlle LEGER, Présidente et  
les membres de l'Association des Parents d'élèves

Par le biais de ce bulletin, **l'Association des Parents d'élèves** vous relate son assemblée générale qui s'est déroulée le jeudi 6 Octobre 2022 en petit comité.

La présidente Mme Léger Gaëlle ouvre l'assemblée en remerciant Mme la Mairesse, Mmes Damis et Crusel pour leur présence et excuse M. Blondin.

### Bilan de l'année 2021-2022

Nous avons réussi à apporter de joyeux et bons moments aux enfants :

- Le défilé d'Halloween avec chasse aux bonbons (et partage !) et goûter à la clé (Octobre)
- La soirée Beaujolais (environ 80 personnes) Merci aux fidèles et nouveaux gourmands ! (Novembre)

- Le Père Noël a pu venir faire la distribution des cadeaux et friandises (Décembre)
- La séance de cinéma en collaboration avec la mairie (« Encanto, la fantastique famille Madrigal », en décembre)
- Mardi Gras : confection de masques, bal et jeux, maquilleuse et crêpes (Mars)
- Bonne participation à la vente des grilles de Pâques : merci de votre implication ! (Avril)
- La chasse aux œufs de Pâques avec des parcours et des énigmes à résoudre, différents selon les niveaux scolaires (Avril)
- La vente de muguet qui comme chaque année a battu son plein (Mai)
- La fête de l'école avec sa kermesse le 1<sup>er</sup> juillet. A cette occasion, des livres ont été remis à tous les enfants de la part de la commune et l'association des parents d'élèves a offert des calculatrices et bons-cadeaux aux élèves quittant l'école primaire pour le collège.
- Enfin, le comité des fêtes et toutes les associations ont pu participer aux jeux du 14 juillet au stade. Les enfants se sont bien amusés et nous avons eu l'occasion de vendre des gaufres ainsi que des boissons.
- La brocante le 23 Juillet qui a eu un joli succès au niveau de la restauration et de la buvette malgré le petit nombre d'exposants et les problèmes organisationnels. Merci à ceux qui nous ont soutenus.

## Bilan Financier

Le bilan financier a été établi le 27 septembre 2022. Nous remercions la municipalité pour la subvention accordée. Nous comptons à ce jour 2 380.43 € en trésorerie.

## Election du nouveau bureau

Lors de cette assemblée générale, nous avons dû élire une nouvelle trésorière. Nous avons chaleureusement remercié Aurélie Latron, avec de petites attentions, pour son implication dans l'association. Elle s'est investie tout autant dans l'organisation, l'administratif, le relationnel, l'action et les décisions à prendre ; en travaillant en équipe avec les autres membres du bureau. Elle reste membre active.

Un vote a donc été organisé pour l'élection des nouveaux membres du bureau.

Voici le nouveau bureau :

**Léger Gaëlle**, présidente  
**Toulet Lucille**, trésorière  
**Hamiot Cécilia**, secrétaire  
**François Cannehan**, secrétaire adjoint  
 Tous ces membres ont été élus à l'unanimité.



Les autres membres actifs de l'association sont :

**Amandine Ternisien, Audrey Tiré, Aurélie Latron, Amélie Toulet, Emilie Hermans, Marie Devismes, Laëticia Hamiot et Cyril Aignerelle.**

Nous comptons donc à ce jour 12 membres actifs, y compris le bureau.

## **Èvènements pour l'année en cours**

Pour cette nouvelle année, les èvènements habituels sont prévus, mis à part la brocante qui sera certainement remplacée par une soirée le même week-end.

La kermesse de l'école sera de retour également.

Mais déjà, nous participerons dans quelques jours à l'illumination du sapin le vendredi 9 décembre. Et peut-être de nouveaux èvènements à venir en 2023...

Manille ? Loto ? Rando ?

**Le calendrier de nos èvènements sera disponible au tableau d'affichage de l'école ainsi que sur le groupe Facebook de l'Ape Woignarue et a déjà été diffusé dans le bulletin municipal.**

## **Conclusion**

Nous tenons vraiment à remercier celles et ceux qui nous accompagnent tout au long de l'année :

-La municipalité et les agents communaux, toujours disponibles pour répondre à nos questions et besoins,

-L'équipe scolaire avec qui nous communiquons régulièrement afin d'agir de concert,

-Chacune et chacun d'entre vous, qui participe à un ou plusieurs èvènements, en fournissant des bonbons ou en venant goûter notre camembert rôti par exemple,

-Les dirigeants et membres des autres associations qui nous prêtent du matériel, parfois des bras et nous apportent aussi de bons conseils,

-Nos membres et bénévoles actifs : les mamans et papas, grands-parents, tontons et tatas, anciens membres ; votre présence, votre aide, votre dynamique et votre générosité font chaud au cœur.

**Cette année encore, nous comptons sur vous pour nous aider à faire vivre ces èvènements et éventuellement donner un peu de votre temps, énergie et bonne humeur. Nos enfants n'en seront que plus heureux !**

**Si vous êtes intéressé.e.s, motivé.e.s à participer à nos activités et à faire vivre notre association et donc à apporter du bonheur à nos/vos enfants, n'hésitez pas !**

**Quelques heures, sur un ou plusieurs èvènements, nous avons besoin de vous !**

## **Le loto des sapeurs-pompiers du 13 novembre**

« Carton plein » pour le loto organisé par l'amicale des Sapeurs-Pompiers ce 13 novembre, où pas moins de 120 joueurs avaient pris place.





## Le repas des aînés du 18 novembre 2022

Chaque année, le repas des aînés constitue un temps fort pour la municipalité. C'est donc dans la salle Charles Lecat que les élus accueillaient ce dimanche 18 novembre avec un plaisir non dissimulé les participants.

Madame Le maire a exprimé dans son discours de bienvenue, une pensée pour les absents pour raisons de santé. Une minute de silence a été observée pour celles et ceux qui nous ont quittés cette année. Une attention particulière a été manifestée auprès des deux doyens du jour : chez les femmes, Mme Mauricette PREUX - 90 ans et chez les hommes M. René DOUDOUX - 91 ans.

Pour ce repas traditionnel, l'équipe de la Taverne des Trois Piots Coéçons a régalé les convives autour de délicieux mets. Ainsi ce moment de convivialité a été pleinement savouré !

Que souhaiter de mieux que de se retrouver l'an prochain !



**Mauricette PREUX et René DOUDOUX  
mis à l'honneur**



**Une partie des convives ; la bonne humeur est au  
rendez-vous !**

# Informations Nouveau Système d'information sur les armes (SIA)

## **Préambule :**

En France, environ 5 millions d'usagers sont détenteurs d'armes à feu dont environ 4 millions de détenteurs du permis de chasser.

## **Pourquoi un SIA ?**

- Sécurisation : Traçabilité des armes à feu, contrôle récurrent, lutte contre la fraude.
- Simplification : Simplification de la réglementation et des démarches administratives.
- Dématérialisation : gestion et suivi des autorisations de commerce et des autorisations et déclarations d'acquisition d'armes. Afin de conserver ses droits à détenir des armes, il sera obligation pour les détenteurs d'armes à feu d'avoir créé un compte dès le 08/02/2022 pour les chasseurs, 08/03/2022 pour les tireurs de Ball-Trap et **avant le 01/07/2023**.

Les fonctionnalités du compte permettront de consulter, corriger, imprimer, signaler la perte ou le vol, valider l'acquisition d'une arme à feu, faire une demande d'autorisation et générer une carte européenne d'arme à feu.

Pour procéder à la création de compte sur <https://sia.interieur.gouv.fr>, il vous faudra vous munir des pièces suivantes (scan) :

- Pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), justificatif de domicile, permis de chasser et du numéro de guichet unique de la validation en cours du permis de chasser (Numéro qui se trouve sous le code barre de votre validation / ex : 20050800958014)

Concernant les armes acquises après 2011 et déclarées, après ouverture de votre compte, celles-ci seront automatiquement inscrites dans votre rubrique « râtelier ». Toutefois, il est conseillé de déclarer l'ensemble des armes détenues (fusils, carabines, 22LR, 9mm, etc.).

## **Nécessité d'enregistrement dans le nouveau SIA ?**

**Si je ne crée pas de compte avant le 01 juillet 2023, je serai privé de fait de la possibilité d'acquérir ou de vendre des armes puisqu'un compte dans le SIA sera obligatoire pour ces deux démarches dès l'ouverture du SIA à ma catégorie de détenteur et je risque d'être dessaisi de mes armes au second semestre 2023.**

## **A cet effet, une permanence organisée en mairie**

Afin d'aider certains d'entre vous n'ayant pas internet ou rencontrant des difficultés, une permanence vous est proposée en mairie, le **samedi 17 décembre 2022 de 9h00 à midi**. De ce fait, il faudra vous munir :

- Adresse mail (si pas d'adresse, une sera créée lors de votre venue),
- Pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport),
- Permis de chasser,
- Validation pour la saison 2022-2023,
- Justificatif du domicile (impôts, EDF, eau, etc...),
- Marque du fusil, numéro du fusil, longueur du canon.

**Nota : Aucune arme ne sera tolérée dans l'enceinte de la mairie.**

Christophe DEVILLERS

## A la (re)découverte d'une association Woignarusienne : le Club Des Pêcheurs Plaisanciers – C.P.P



Le club des pêcheurs plaisanciers de Woignarue a été créé le 29 Mai 1976 par un groupe d'amis.

L'association du club nautique accueille tous les fervents de pêche en mer, de promenade de loisirs en bateau et scooters des mers.

Le C.P.P est ouvert à l'année civile, et le parc est gardé de Juin à la mi- Septembre.

Le club apporte son aide aux nouveaux adhérents sur la pratique de ces loisirs, et notamment sur les règles de sécurité. La convivialité est de mise au sein de l'association.

A ce jour, l'association compte une centaine d'adhérents. Le bureau est composé de six membres :

- |                         |                      |
|-------------------------|----------------------|
| . le Président          | : Thierry DUVAL      |
| . le Vice-Président     | : Bruno CARDON       |
| . le secrétaire         | : Didier TOURRET     |
| . le secrétaire-adjoint | : Alain MARTIN       |
| . le trésorier          | : Jean-Pierre MORDAL |
| . le trésorier-adjoint  | : Fabrice FLIPPE     |

**Bienvenue à tous !**

**Le Président, Thierry DUVAL : pour tous renseignements : - 06 87 68 21 49**



# Communication de la communauté de Communes des Villes Sœurs

Le Service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes des Villes Sœurs propose 2 séjours ski, du 11 au 18 février 2023 :

- à **Morillon**, pour les 8-12 ans,  
à **Valmeinier**, pour les 12-17ans.

## 👉 Dates et modalités d'inscription :

- **Pré-inscription** : A partir de **Lundi 28 novembre 2022 – 9h00**
  - **En ligne** sur le **Portail Famille** pour les familles ayant rendu le dossier par mail à [enfancejeunesse@villes-soeurs.fr](mailto:enfancejeunesse@villes-soeurs.fr) ou à la **CCVS** avant **jeudi 24 novembre soir – minuit**.
  - sur **rendez-vous** (<https://outlook.office365.com/owa/calendar/ServiceEnfanceJeunesse@villes-soeurs.fr/bookings/>) à la CCVS
- **Commission d'attribution des places** : Mercredi 4 janvier

Attention, la date et l'heure de pré-inscription sera prise en compte pour le passage du dossier en commission d'attribution des places du 4 janvier 2023.

## 👉 Les tarifs

Habitants des 28 communes	Personnes extérieures aux 28 communes (Aucune dérogation possible)
380 €	1 215 €

Déduction possible de la CAF, CIAS (uniquement pour les résidents des 28 communes), CE et autres organismes.

Toutes les informations et les dossiers sont à retrouver sur <https://www.villes-soeurs.fr/vie-quotidienne/enfance-et-jeunesse/sejours-de-vacances/> ou sur notre page facebook <https://www.facebook.com/ServiceEnfanceJeunesseCCdesVillesSoeurs>

Pour en savoir plus : **Victorien Rasse** - Coordonnateur Enfance Jeunesse  
Référent Insertion - 02 27 28 05 96

## A l'agenda de Décembre

- **Samedi 3 décembre** : Téléthon – lavage de véhicules par les Sapeurs-Pompiers, de 8h30 à 12h00, devant la caserne.
- **Lundi 5 décembre** : commémoration de la guerre d'Algérie, rendez-vous à la stèle, à 11h30.
- **Vendredi 9 décembre** : illuminations du sapin de Noël, rendez-vous place de l'Abbé Holleville, à partir de 18h30
- **Samedi 10 décembre** : Sainte-Barbe des pompiers : 18h30 : messe ; puis vin d'honneur et repas (réservation avant le 2 décembre au 06 15 48 55 71).

- **Lundi 12 décembre : repas de Noël des enfants de l'école Arc-en-Ciel à la salle polyvalente**
- **Vendredi 16 décembre : distribution de chocolats aux enfants de l'école Arc-en-Ciel- 14h00**
- **Samedi 17 décembre : distribution du colis aux aînés – de 9h00 à 13h00 : salle de la mairie (si nécessité de se faire réserver le colis pour une remise ultérieure : merci de contacter le secrétariat de mairie)**

## Infos aux diplômés 2022



Vous êtes domiciliés dans la commune. Dans le cadre de votre cursus scolaire, **vous avez obtenu en 2022**, un diplôme de type Brevet des collèges, CAP, Baccalauréat (série Générale ou Technologique ou Professionnelle) ou un diplôme relevant de l'Enseignement supérieur (BTS/DUT/Licence/Master2/diplôme d'Ingénieur/Doctorat/..... ).

En vue de la remise d'une carte cadeau lors de la cérémonie des vœux de la Municipalité à la population (**la date et l'horaire seront communiqués ultérieurement**), nous vous demandons de **nous faire parvenir en mairie, un justificatif d'obtention de votre diplôme, avant le 20 décembre 2022.**

## À l'État civil 2022

Naissances :

Décès : **Monsieur René TIRÉ – 88 ans**

Mariage :

### Le secrétariat de mairie est à votre disposition :

Téléphone : 03 22 30 74 53

Mail secrétariat : mairiewoignarue@orange.fr

. Lundi	: de 8h30 à 12h00	et	de 14h00 à 17h00
. Mardi	: de 8h30 à 12h00		
. Jeudi	:		de 14h00 à 17h00
. Vendredi	: de 8h30 à 12h00	et	de 14h00 à 17h00

### Pour suivre en parallèle l'activité communale :

**Sur le site internet** : <https://brenetlolo.wixsite.com/mairie-woignarue>

**Sur la page Facebook** : <https://www.facebook.com/mairiewoignarue/>